



Assemblée Générale

L'Assemblée générale annuelle de NSC Groupe s'est tenue le 28 mai 2010 au siège de l'entreprise à Guebwiller.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ont été intégralement approuvées. Il a notamment été décidé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2009.

A cette occasion, le Président Bruno AMELINE a informé les actionnaires présents des conséquences pour le Groupe de la crise économique actuelle. Il a fait part en particulier d'une prévision d'activité en progression pour le second semestre 2010, et d'un résultat, toujours déficitaire mais en forte amélioration par rapport à 2009, suite aux effets des plans d'économies mis en œuvre.